



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0531

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à la Semaine de la solidarité internationale 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0531**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à la Semaine de la solidarité internationale 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le réseau Solidarité internationale à Lyon - Silyon regroupe une centaine de partenaires parmi lesquels des Organisations non gouvernementales (ONG), des associations, des structures de commerce équitable, des structures d'éducation populaire, d'insertion, d'information jeunesse, des associations étudiantes, des centres culturels, des Maisons des jeunes et de la culture (MJC) auxquelles s'associent des établissements scolaires, des bibliothèques, des collectivités locales.

Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, initiative nationale lancée en 1997 par le Ministère des affaires étrangères et soutenue par le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ainsi que par le Ministère délégué au développement, Silyon organisera le programme d'évènements qui sera proposé sur l'ensemble du territoire de la Métropole du 7 novembre au 1er décembre 2015.

La Semaine de la solidarité internationale (SSI) est un rendez-vous national et décentralisé dont l'objectif est de sensibiliser le grand public aux enjeux de la solidarité internationale et du développement durable. Elle participe à l'éducation à la citoyenneté internationale grâce à l'organisation d'initiatives locales, de débats citoyens, d'expositions, informant sur les inégalités entre le Nord et le Sud, leurs mécanismes, leurs causes, sur les impacts de la mondialisation, sur l'émergence d'une citoyenneté individuelle et collective active. L'objectif est de donner une plus grande visibilité à la solidarité internationale, à ses acteurs et à leurs actions, à ses thématiques, auprès de tous les publics.

Silyon a donné mandat au Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour l'organisation logistique de l'évènement dans l'agglomération et dans le Rhône. Le CADR assure plus particulièrement la gestion administrative, logistique et financière du "Village de la Solidarité", ainsi que l'organisation des manifestations décentralisées dans de nombreuses communes de la Métropole de Lyon.

**a) - Objectifs**

La Métropole de Lyon développe une politique de coopération au développement se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Ces actions visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur des thématiques et sur des projets dans le cadre des nouveaux objectifs pour le développement durable pour informer un public le plus large possible et échanger sur les expériences de développement.

Cette politique de coopération au développement et de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements relatifs aux enjeux internationaux largement ouverts à tous les habitants du territoire.

Les projets portés par le CADR s'inscrivent dans la politique de la Métropole de Lyon de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de coopération et de solidarité internationale. Ils participent à l'information et à la sensibilisation des habitants de l'agglomération lyonnaise aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Par l'organisation d'événements grand public, visant à toucher des habitants de plusieurs communes de l'agglomération, ces projets contribuent au rayonnement international de cette dernière et la positionne dans un engagement fort sur les thématiques de développement et de solidarité.

#### **b) - Compte rendu des actions réalisées au titre de 2014**

Par délibération n° 2014-0293 du 15 septembre 2014, le Conseil de Communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 29 000 € au profit du CADR pour son programme d'actions 2014 dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale.

La thématique retenue pour le Village de la solidarité internationale était l'agriculture familiale et ses enjeux au Sud et au Nord. L'ONG Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF) ont piloté un travail de plaidoyer sur cette thématique.

Le pays invité d'honneur du Village de la solidarité internationale 2014 était le Burkina-Faso, après le Bénin en 2012 et l'Amérique Latine en 2013 ; cela a permis de mettre en visibilité les acteurs du territoire de l'agglomération et les échanges fructueux entre les sociétés civiles lyonnaises et Burkinabè qui en ressortent.

Parmi les événements organisés dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, le forum des acteurs locaux, qui ont engagé un dialogue avec la population lyonnaise sur leurs actions de solidarité internationale, un marché de produits issus du commerce équitable, des animations tout au long du mois de novembre sur de nombreuses Communes de la Métropole lyonnaise telles que les "animations près de chez vous", le festival de cinéma Sol'enfilms, un programme d'animations auprès des scolaires et des jeunes ont été mis en œuvre sur tout le territoire communautaire. Enfin, la Braderie du Livre du 8 au 12 novembre a permis la vente de près de 30 000 livres et a été renforcée d'un programme d'animations culturelles.

Le nombre de visiteurs ayant fréquenté le programme de la Semaine de la solidarité internationale en 2014 s'établit environ à 30 000.

#### **c) - Bilan**

L'ensemble des actions menées dans le cadre de la Semaine de solidarité internationale et des actions décentralisées dans la Métropole de Lyon contribue à une large sensibilisation des citoyens aux politiques de coopération au développement. Un des objectifs est de s'adresser à tous les publics, sur l'ensemble du territoire, pour les sensibiliser aux enjeux de la mondialisation et à la diversité culturelle de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit également d'un temps fort d'échanges d'expériences entre les différents acteurs de solidarité internationale sur leurs pratiques.

C'est pour ces raisons que la Métropole de Lyon souhaite apporter son soutien au CADR pour son programme d'actions 2015 et plus particulièrement pour l'organisation de la 13<sup>e</sup> édition de la Semaine de la solidarité internationale 2015 sur le territoire de la Métropole de Lyon.

#### **d) - Programme d'actions 2015 et plan de financement prévisionnel**

La Semaine de la solidarité internationale est une démarche interassociative structurante pour les acteurs qui s'associent au projet tout au long de l'année. Un élargissement ou renouvellement des acteurs est recherché chaque année, des temps de formation sont proposés durant toute la préparation de l'événement. Différents secteurs d'activités sont associés comme le commerce équitable, le tourisme solidaire, la finance solidaire, le secteur artistique et culturel, le secteur universitaire pour des formations, et des conférences.

Les temps forts du programme événementiel de la Semaine de la solidarité internationale 2015 seront :

- la Braderie "Livres et Solidarités", place Bellecour du 7 au 11 novembre, devenue un rendez-vous très attendu à Lyon. D'importantes associations de solidarités locales s'y sont associées, afin que la Braderie soit un temps fort pour l'accès de tous à la lecture, des animations culturelles seront proposées autour du livre et de la lecture,

- des actions décentralisées : accompagnement dans la mise en œuvre d'un programme d'animation (exposition, photos, jeux) associant des équipements sociaux (Maison de la jeunesse et de la culture (MJC), centres sociaux), des associations/organismes non gouvernementaux (ONG), des collectivités locales, des établissements scolaires tout au long du mois de novembre sur de nombreuses communes de la Métropole de Lyon,

- le festival de cinéma Sol'enfilms dans plus de 20 salles (GRAC) avec de 12 à 15 films projetés du 24 novembre au 1er décembre dans la Métropole de Lyon,

- le village de la solidarité internationale avec le Forum des associations les 13, 14 et 15 novembre se tiendra place Bellecour (stands avec les acteurs locaux disponibles pour dialoguer avec la population de l'agglomération lyonnaise sur leurs actions de solidarité internationale),

- le marché de produits issus du commerce équitable,

- un programme culturel et musical.

Le programme proposé cible une grande diversité de publics accueillis et rencontrés avec un focus particulier sur le public jeune en partenariat avec le Réseau "Jeunesse et Solidarité internationale/Résolidaire 69", animé par Bioforce et Résacoop.

Le plan de communication pour faire connaître l'ensemble du programme est de plus en plus diversifié avec l'usage des réseaux sociaux, un partenariat avec le Master 2 Mention science politique - relations internationales, spécialité politique et stratégie d'actions publiques internationales de l'Université Lyon 3 est mis en place : les étudiants seront impliqués également dans son évaluation.

La thématique retenue pour l'édition 2015 est : "carrefour entre les objectifs du développement durable et le changement climatique" avec l'intégration de nouveaux enjeux comme la préservation de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la promotion de la sécurité, la recherche d'une plus grande stabilité financière.

La Tunisie sera invitée d'honneur de l'édition 2015 de la Semaine de la solidarité internationale et permettra de mettre en visibilité les actions conduites dans le cadre des coopérations décentralisées des collectivités, des acteurs du territoire de la Métropole de Lyon et les échanges entre les sociétés civiles.

#### Budget prévisionnel de l'édition 2015

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	50 000	vente de produits finis, prestations de services	63 200
services extérieurs	72 400	subventions d'exploitation dont :	109 800
autres services extérieurs	14 600	•Métropole de Lyon	27 500
charges de personnel	43 000	•Région Rhône-Alpes	15 000
		•Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) (formation)	1 500
		•Ville de Lyon	65 800
		Cotisations	4 000
		Autres	2 200
		Transferts de charges	800
<b>Total charges</b>	<b>180 000</b>	<b>Total produits</b>	<b>180 000</b>

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de Lyon d'attribuer une subvention d'un montant de 27 500 €, en baisse de 5 % par rapport à 2014, au profit de l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes pour son programme d'actions du 7 novembre au 1er décembre, à l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale pour l'année 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 27 500 € au profit de l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions du 7 novembre au 1er décembre à l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale pour l'année 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le CADR définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1923.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**